



---

## PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES.

---

*Édition 2013-2015 - «Une réflexion... vers l'accessibilité universelle»*

---

## INTRODUCTION

---

C'est en 2009 que la municipalité de Blainville a adopté le premier Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

À cette même époque, un comité consultatif fut mis sur pied afin de poursuivre les travaux d'analyse ainsi que les suivis dans la réalisation du plan d'action. En plus des représentants des services municipaux des Loisirs, Culture, Bibliothèque et Vie Communautaire et de l'Urbanisme et de l'Environnement, plusieurs représentants des organismes communautaires se sont joints au comité à titre de membre.

Forts de l'expertise qui a été développée depuis ces quatre dernières années, il y a lieu maintenant de réfléchir sur la nouvelle version du plan d'action triennal se terminant en 2015 et visant l'accessibilité universelle.



---

## PROFILS ET STATISTIQUES

---

Hôtel de Ville : 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9

Téléphone : 450 434-5200 | Télécopieur : 450 434-8295

Courriel : [accueil@blainville.ca](mailto:accueil@blainville.ca)

Internet : [blainville.ca](http://blainville.ca)

Gentilé | Blainvilloise et Blainvillois

Date de signature des lettres patentes | 12 juin 1968

Superficie | 54,62 km<sup>2</sup>

Population | 54 883 (Gazette officielle du Québec, 9 janvier 2013)

Moyenne d'âge | 34 ans (Statistique Canada 2010)

Région administrative | Laurentides (15)

MRC | Thérèse-De Blainville (730)

Budget municipal | 81 480 000\$ (2013)

---

## COMITÉ CONSULTATIF

---

Sous la responsabilité du Directeur du Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire le Comité consultatif est formé des personnes suivantes :

- Un conseiller municipal
- Le conseiller à l'intervention collective régionale de l'OPHQ
- Une blainvilloise atteinte d'un handicap touchant la mobilité
- Un représentant des associations de personnes âgées
- Une personne déléguée du CSSS
- Une personne déléguée de l'organisme Le Bouclier
- Une personne déléguée du RCPHL
- Une personne déléguée de l'ARLPHL
- Une personne déléguée du CITL

---

## VERS UNE ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

---

À l'exemple de plusieurs municipalités, la ville de Blainville désire faire le virage vers l'accessibilité universelle. Dorénavant, il ne sera plus question de se limiter aux personnes handicapées, mais bien de favoriser l'accessibilité à tous les citoyens et citoyennes peu importe leur âge, leur limitation, leur moyen de communication.



Pour se faire, il sera important de tenir compte des besoins des jeunes familles y compris les enfants, ainsi qu'à ceux des aînés. La composition du comité consultatif devra s'élargir devant cette nouvelle orientation afin de répondre aux aspirations de tous.

Avec l'avènement de nouveaux quartiers tels que Chambéry et le secteur de la gare<sup>1</sup>, nous avons constaté des changements majeurs qui ont été apportés à nos concepts de développement. Autrefois, la ville de Blainville voyait surgir des projets domiciliaires comprenant exclusivement des résidences unifamiliales. Aujourd'hui il s'agit davantage d'une mixité d'usages favorisant la venue d'immeubles en copropriété.

En plus du phénomène de vieillissement de la population<sup>2</sup>, nous avons remarqué que la clientèle visée par ce type d'habitation était composé de jeunes couples majoritairement sans enfant et de personnes âgées vivant seule ou en couple. D'où la pertinence d'étendre notre éventail à l'ensemble de notre population et ce, de tous âges.



---

<sup>1</sup> Plan d'urbanisme, Ville de Blainville 2009

<sup>2</sup> Le groupe d'âge de 65 ans et plus est passé de 4,8% en 2001 à 7,9% en 2011, *CMM, Observatoire du Grand Montréal*, édition 2012.

---

## VOLET FORMATION

---

Un élément qui est suggéré à même nos travaux est de réfléchir sur l'aspect formation au sein des membres du comité. Il est recommandé de prévoir la tenue de séances de formation sur différents sujets et ce, afin d'être à l'affût des dernières tendances.



Dans le but de sensibiliser les employés municipaux, il serait également approprié d'inviter ces derniers à assister à diverses conférences portant sur les concepts d'accessibilité universelle.

Dans le cadre de la semaine québécoise des personnes handicapées, des activités de sensibilisation pourraient être disponibles au grand public à l'occasion de la Fête au Parc, réalisée par la municipalité en début du mois de juin.

L'ensemble du programme de formation serait réalisé en collaboration avec nos organismes locaux<sup>3</sup> ainsi que l'Office des personnes handicapées du Québec.

---

<sup>3</sup> RCPHL, ARCPHL, CSSS, Le Bouclier, Centre Le Florès, CITL

---

## VOLET INNOVATION

---

Depuis plusieurs années les autorités municipales de Blainville ont grandement favorisé l'innovation dans les façons de faire, l'approche inédite dans la réalisation de nos projets.



La tenue de séances de consultation et d'information portant sur la notion d'accessibilité universelle nous permettrait d'obtenir les commentaires de la population et de recueillir leurs recommandations pour améliorer notre performance à ce chapitre.

Par ailleurs, plusieurs municipalités à l'instar de Blainville se sont inscrites à différents programmes et organismes tels que : « Municipalité amie des aînés », Le Réseau québécois des Villes et des Villages en santé » et « Carrefour action municipale et famille ». Dans ces circonstances, il serait approprié de faire converger les observations des plans d'action respectifs de façon à instaurer une vision commune destinée à l'ensemble de notre population.



Par le fait même, notre consultation pourrait être le prétexte favorable à l'échange d'idées nous menant à prendre des actions concertées envers tous les groupes d'âges présents dans notre municipalité.

---

## CONCLUSION

---

Même si le développement de Blainville est encore très récent, il n'en demeure pas moins que ses caractéristiques sociodémographiques seront influencées par les changements constants dans le choix de l'habitat.

Phénomène de vieillissement de la population ou conjoncture économique qui favorise la densité d'occupation du sol, la tendance à la prolifération des immeubles à condos est déjà très marquée sur notre territoire.

Le fait que l'offre résidentielle est maintenant très diversifiée, cela fait en sorte de limiter les « fuites résidentielles », offrant à notre population l'opportunité de changer de type de logement sans nécessairement changer de municipalité.

Dans ce sens, la prestation de service auprès de nos citoyens doit tenir compte de cette nouvelle réalité, de façon à répondre aux besoins changeants de notre clientèle.

La notion d'accessibilité universelle prend tout son sens surtout lorsqu'on en intègre les actions aux plans d'action des autres programmes nommés précédemment. Il s'agit de la convergence des actions au service de l'ensemble de la population dans l'objectif de maintenir une qualité de vie et un climat harmonieux intergénérationnel.

